

# CARMIGNAC SÉCURITÉ : LA LETTRE DES GÉRANTS

13/01/2025 | MARIE-ANNE ALLIER, AYMERIC GUEDY

**+0,89%**

Performance du Fonds au quatrième trimestre 2024 contre +0,62% pour son indicateur de référence<sup>1</sup> (part AW EUR Acc).

**+5,28%**

Performance du Fonds en 2024 vs +3,16% pour son indicateur de référence (part AW EUR Acc).

**1<sup>er</sup> quartile**

De sa catégorie Morningstar<sup>2</sup> sur 1, 2, 5, 10 et 20 ans (catégorie: EUR Diversified Bond – Short Term - part AW EUR Acc).

Au quatrième trimestre 2024, **Carmignac Sécurité** a réalisé une performance de +0,89% contre +0,62% pour son indicateur de référence portant ainsi la performance annuelle à +5,28% contre +3,16% pour l'indicateur de référence.

## REVUE DE LA PERFORMANCE

L'année 2024 aura donc été très prolifique pour le Fonds, qui a enregistré une performance se situant dans le premier décile de sa catégorie Morningstar<sup>2</sup>, tout en affichant une volatilité historiquement basse, atteignant 1,1 % sur un an à fin décembre. Le portage, soutenu par le contexte de taux historiquement élevés, aura bien sûr été l'un des principaux contributeurs à la performance. Néanmoins, l'ensemble des grandes stratégies du Fonds auront apporté leur pierre à l'édifice. La gestion active de la duration, le resserrement des marges de crédit sur les secteurs de prédilection (financières, énergie, CLO), les stratégies bénéficiant de la persistance de l'inflation ainsi que la pentification des courbes ont tous contribué positivement à la performance du Fonds. C'est avec confiance que nous démarrons l'année 2025 au sein d'une classe d'actifs qui recèle toujours autant d'opportunités. Il suffit notamment de regarder le rendement à maturité du portefeuille, qui reste à un niveau très attractif malgré les premières baisses de taux de la Banque centrale européenne (BCE). Avoisinant les 4 %, nous pensons qu'il sera à nouveau l'un des principaux moteurs de la performance pour 2025.

## REVUE DE MARCHÉ ET PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Aux États-Unis, la Réserve fédérale (Fed) a adopté une approche proactive en 2024, face à la dégradation du marché du travail, débutant son cycle de baisse des taux par une réduction de 50 points de base en septembre. Cette décision visait à assurer un atterrissage en douceur de l'économie, en réponse à des signes de ralentissement économique. L'assouplissement monétaire avait été bien anticipé par les marchés (les taux 10 ans ont particulièrement bien performé au cours du 3ème trimestre), et les craintes d'un assouplissement trop précoce ont de nouveau entraîné les taux longs à la hausse. Le taux américain à 10 ans termine l'année à 4,57%, contre 3,77% fin septembre et 3,86% fin 2023. La courbe des taux (2 – 10 ans) a elle continué son mouvement de pentification après un premier semestre atone. Cette hausse des taux sur l'année reflète le fait que, si le Federal Open Market Committee (FOMC) a bien entamé son mouvement de baisse des taux, la performance de l'économie réelle a considérablement surpris par sa vigueur. L'élection de D. Trump ajoute à cet optimisme, tant son programme semble axé sur le soutien à l'économie américaine (via des baisses de taxes, la dérégulation et l'imposition de droits de douane sur les importations).

En Europe, la BCE a maintenu une politique monétaire accommodante, baissant les taux de 100 bps au cours de l'année. Le resserrement quantitatif (QT) a continué de réduire l'excès de liquidités, exerçant une pression sur les rendements obligataires. Dans le même temps, les gouvernements peinent à réduire leur déficit budgétaire, et les émissions nettes atteignent des records.

Le taux allemand à 10 ans termine l'année à 2.36% contre 2.12% fin septembre et 2.07% fin 2023. Les spreads souverains au sein de la zone euro ont connu des destins contrastés, le spread italien se resserrant de près de 50bps sur l'année alors que la dissolution française et la difficulté à construire un exécutif stable ont en revanche coûté 30bps d'écartement au 10 ans français par rapport à son homologue allemand, s'affichant à 80bps en fin d'année.

La réduction des taux des banques centrales, la vigueur des marchés actions (notamment américains) et les mesures de relance en Chine ont créé un contexte favorable pour les actifs risqués. Les flux de souscription sur les fonds crédit ont ainsi permis au marché des obligations d'entreprises de performer tout au long de l'année, le spread moyen sur le marché du crédit européen de bonne qualité passant de 140 bps contre Allemagne en début d'année à environ 100 bps fin 2024. Il est à noter que ces niveaux, qui sont historiquement très bas, sont obtenus alors que la croissance économique flirte avec le zéro en Europe. Ainsi, les flux ont largement dominé les fondamentaux cette année.

Au cours du dernier trimestre, la sensibilité a été réduite jusqu'à environ 1.40 fin novembre (contre près de 2 à fin septembre) avant d'être légèrement remontée fin décembre à 1.53 via des achats de taux courts américains. Au cours de l'année, la sensibilité venant des titres privés est restée stable aux alentours de 1.35/1.40, tandis que celle des titres d'État a fluctué au gré des valorisations de marché (atteignant un pic fin juin) puis la sensibilité a été réduite progressivement au fur et à mesure que les taux baissaient, revoquant la croissance à la baisse un peu partout. En toute fin d'année, le fonds s'est réexposé sur le 2 ans américains, alors que les marchés n'anticipaient plus que 2 baisses de taux de la FED en 2025, ce qui nous semble un minimum.

## PERSPECTIVES

Les premiers mois de 2025 tourneront probablement autour des premières décisions de D. Trump et des données économiques aux États-Unis. Le premier facteur est difficile à appréhender, tant l'éventail des possibles est large avec le nouveau président américain. Mais son obsession pour la croissance devrait, au moins dans un premier temps, soutenir les actifs risqués et nous conforte dans l'idée de garder une forte exposition aux titres privés. Les données économiques seront quant à elles scrutées, en particulier celles liées à l'inflation et au risque que sa persistance pourrait faire peser sur la poursuite de la baisse des taux. Cela dit, l'inflation étant sûrement l'une des raisons qui a conduit à la défaite de J. Biden, nul doute que D. Trump sera là aussi à la manœuvre (en particulier grâce à une offre d'énergie plus abondante) pour éviter qu'elle ne dérape trop. Si le marché continue d'écarter des baisses de taux, la sensibilité du fonds sera très probablement augmentée, en particulier sur les parties courtes des courbes.

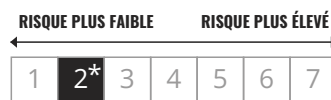
Source : Carmignac, 31/12/2024. Performance de la part AW EUR acc, code ISIN : FR0010149120. <sup>1</sup>Indicateur de référence : ICE BofA ML 1-3 ans All Euro Government Index. <sup>2</sup>Catégorie Morningstar : EUR Obligations Diversifiées - Court Terme, 31/12/2024.

# CARMIGNAC SÉCURITÉ AW EUR ACC

(ISIN: FR0010149120)

Classification SFDR\*\* :

Article **8**



Durée minimum de placement recommandée



## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

**CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire

face à ses engagements. **PERTE EN CAPITAL** : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat. **RISQUE DE**

**CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

\*Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. \*\*Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.

## FRAIS

**Coûts d'entrée** : 1,00% du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

**Coûts de sortie** : Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

**Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** : 1,11% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

**Commissions liées aux résultats** : Aucune commission de performance n'est prélevée pour ce produit.

**Coûts de transaction** : 0,14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

## PERFORMANCES (ISIN: FR0010149120)

Performances par année civile (en %)	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Carmignac Sécurité</b>	+2.1 %	+0.0 %	-3.0 %	+3.6 %	+2.0 %
Indicateur de référence	+0.3 %	-0.4 %	-0.3 %	+0.1 %	-0.2 %

Performances par année civile (en %)	2021	2022	2023	2024	2025 (YTD)
<b>Carmignac Sécurité</b>	+0.2 %	-4.8 %	+4.1 %	+5.3 %	+1.0 %
Indicateur de référence	-0.7 %	-4.8 %	+3.4 %	+3.2 %	+0.5 %

Performances annualisées	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Carmignac Sécurité</b>	+3.0 %	+1.5 %	+1.0 %
Indicateur de référence	+0.8 %	+0.2 %	+0.1 %

Source : Carmignac au 28 févr. 2025.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

**COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est destiné à des clients professionnels.**

Le présent document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la Société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document n'est pas destiné à fournir, et ne devrait pas être utilisé pour des conseils comptables, juridiques ou fiscaux. Il vous est fourni uniquement à titre d'information et ne peut être utilisé par vous comme base pour évaluer les avantages d'un investissement dans des titres ou participations décrits dans ce document ni à aucune autre fin. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Elles se rapportent à la situation à la date de rédaction et proviennent de sources internes et externes considérées comme fiables par Carmignac, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. À ce titre, aucune garantie d'exactitude ou de fiabilité n'est donnée et aucune responsabilité découlant de quelque autre façon pour des erreurs et omissions (y compris la responsabilité envers toute personne pour cause de négligence) n'est acceptée par Carmignac, ses dirigeants, employés ou agents.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période.

Morningstar Rating™ : © Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le présent document ne s'adresse pas aux personnes relevant d'une quelconque juridiction où (en raison de la nationalité ou du domicile de la personne ou pour toute autre raison) ce document ou sa mise à disposition est interdit(e). Les personnes auxquelles s'appliquent de telles restrictions ne doivent pas accéder à ce document. La fiscalité dépend de la situation de chaque personne. Les fonds ne sont pas enregistrés à des fins de distribution en Asie, au Japon, en Amérique du Nord et ne sont pas non plus enregistrés en Amérique du Sud. Les Fonds Carmignac sont immatriculés à Singapour sous la forme d'un fonds de placement de droit étranger réservé aux seuls clients professionnels. Les Fonds ne font l'objet d'aucune immatriculation en vertu du US Securities Act de 1933. Le fonds ne peut être proposé ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « US person » au sens de la réglementation S américaine et du FATCA. Les risques et frais relatifs aux Fonds sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le KID doit être tenu à disposition du souscripteur préalablement à la souscription. Le souscripteur doit prendre connaissance du KID. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital, attendu que les Fonds n'offrent pas de garantie de capital. Tout investissement dans les Fonds comporte un risque de perte de capital.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays.

- **En Suisse** : Le prospectus, KID, et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)
- **En France** : Le prospectus, les KID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr), ou sur demande auprès de la Société de gestion. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)
- **Au Luxembourg** : Le prospectus, les KID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur [www.carmignac.lu](http://www.carmignac.lu), ou sur demande auprès de la Société de gestion. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)